



Taux actuels de **d'émaciation** : 5.6% **retard de croissance** : 32.1% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 15.3%

Source : Gouvernement libérien (DHS, 2013)

Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (10.5 % des dépenses publiques en 2014) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Libéria : ce pays a mis au point une stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Libéria : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Libéria : 95.9% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2013.
- Libéria : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

Points à améliorer

- Libéria : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (2.7% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Libéria : l'État n'a pas assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est médiocre et les marchés fonciers fonctionnent mal.
- Libéria : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Libéria : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Libéria : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Libéria : les décideurs ne disposent pas d'enquêtes régulières sur la nutrition qui soient statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2013.
- Libéria : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Libéria : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 61 % des enfants en 2015.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (16.9% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Libéria : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est médiocre.
- Libéria : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	10.5%	2014	10e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	2.7%	2015	43e ex aequo
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Médiocre	2016	41er
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Moyen	2013	34e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	24.6%	2013	40e ex aequo
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2016	21er ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Médiocre	2016	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2006	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	33e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	61%	2015	30e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2011	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	76.5%	2015	25e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	16.9%	2015	36e
Visites médicales pour les femmes enceintes	95.9%	2013	10e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2012-2017	26e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2017	35e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2016	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Non	2013	36e ex aequo
Lois			
Consécration du CICS ² dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel